

L'Union européenne n'agit pas en faveur de la biodiversité ! Vraiment ?

*Le rapport d'évaluation mondiale sur la **biodiversité** de mai 2019 (rapport IPBES) confirme son effondrement à un rythme sans précédent dans l'histoire humaine. Or, la biodiversité n'est pas seulement importante en soi. Elle fournit à la société toute une série de services écosystémiques indispensables : denrées alimentaires, eau douce, pollinisation, protection contre les inondations, etc. C'est pourquoi **l'Europe** s'attache à non seulement préserver, mais aussi à reconstituer la biodiversité sur son territoire. Avec le réseau **Natura 2000**, plus grand réseau de zones protégées au monde, et les directives «**Habitats**» et «**Oiseaux**», l'Europe dispose d'un cadre réglementaire solide pour la mise en œuvre d'une véritable politique de la biodiversité par ses États membres. Ces derniers peuvent également s'appuyer sur les **financements européens** en matière de politique environnementale, via les programmes **LIFE**, les fonds structurels ou la politique agricole commune.*



Préserver notre biodiversité : le réseau Natura 2000 et les directives «Oiseaux» et «Habitats»

Les deux principaux instruments législatifs pour assurer la conservation et l'utilisation durable de la nature en Europe sont les directives «**Oiseaux**» et «**Habitats**».

La première vise la conservation des **oiseaux** sauvages : elle interdit par exemple la vente ou la détention d'un certain nombre d'espèces. La seconde concerne la **faune et la flore** sauvages. Elle liste des espèces à préserver, interdit leur commerce, leur cueillette, la détérioration de leur environnement. Les deux directives établissent également les critères scientifiques sur lesquels

repose la sélection des sites **Natura 2000**.

Natura 2000 est un réseau européen de **sites naturels**, terrestres et marins, dont la protection doit permettre de maintenir, voire si besoin de rétablir, le bon état des habitats et des espèces. Ils font l'objet d'une gestion spécifique à cette fin, selon des conditions définies avec le niveau local. Les projets d'aménagement permettent les activités humaines dans ces sites, à condition qu'elles soient compatibles avec les objectifs de préservation.

En **Europe**, le réseau **Natura 2000** représente plus de 18 % de la surface terrestre (près de 13 % en France), 6 % de la surface des eaux marines européennes (plus de 33 % de la surface marine de la zone économique exclusive en France), 5572 zones de protection spéciale pour les oiseaux, 23 723 **zones spéciales** de conservation pour les habitats et les espèces.

Exemples en France

L'estuaire de la Somme constitue l'une des plus célèbres haltes d'Europe de l'ouest pour les oiseaux migrateurs. 307 espèces ont pu y être identifiées. Il joue un rôle tout particulier à l'échelle internationale, pour la **préservation** de 10 espèces en particulier. Sans compter la présence d'espèces rares de batraciens et même du phoque veau marin, qui y est présent en permanence !

Le plateau de l'Aubrac comporte un grand nombre de tourbières abritant une flore très particulière, notamment des plantes carnivores et certaines espèces datant des dernières glaciations, particulièrement vulnérables aux techniques humaines de fertilisation et aux produits phytosanitaires.

Le Lac du Der dans la Champagne humide est le plus vaste réservoir d'eau douce de France et possède une superficie analogue à celle du lac d'Annecy. Son intérêt ornithologique est national, voire international par certains aspects (grues cendrées). De nombreuses espèces protégées par la **directive «Habitat»** y séjournent temporairement ou y effectuent la totalité de leur cycle biologique.

Diminuer les menaces qui pèsent sur nos écosystèmes

La pleine application des directives «**Oiseaux**» et «**Habitats**» et des actions menées au sein du réseau Natura 2000 font partie des 6 objectifs de la stratégie de l'Europe pour la **biodiversité** pour 2020.

Parallèlement à ces efforts de préservation de la nature, la politique européenne s'attache à réduire les menaces qui pèsent sur nos **écosystèmes**. Ce sont les 4 autres objectifs de la stratégie:

- une plus grande durabilité des activités agricoles et forestières,
- une utilisation durable des ressources de la pêche,
- la lutte contre les espèces envahissantes,
- un renforcement de la contribution de l'Europe à l'action concertée menée au niveau mondial pour la biodiversité.

Financements européens pour la biodiversité

Le programme **LIFE** est entièrement dédié au financement des politiques liées à **l'environnement** (75 %) et au **changement climatique** (25 %). Doté d'un budget de 3,5 milliards d'euros pour la période 2014-2020, il devrait être renforcé pour la période 2021-2027, la Commission européenne

ayant proposé de le porter à 5,4 milliards d'euros. Sur son volet environnement, **LIFE** finance des projets innovants portant par exemple sur la conservation des espèces, des habitats, la protection des sols ou l'amélioration de la qualité de l'air et de l'eau.

Les projets en faveur de la **biodiversité** peuvent également être financés via les fonds structurels européens, qui consacrent 63 milliards d'euros à la protection de l'environnement et à l'efficacité des ressources pour la période 2014-2020, ou la politique agricole commune (PAC), qui investira 100 milliards d'euros sur cette même période pour aider l'agriculture à faire face au défi de la qualité des sols, de l'eau, de la biodiversité et du changement climatique.

Les jeunes mobilisés pour la biodiversité

Afin de permettre aux jeunes citoyens européens soucieux de l'état de la **biodiversité** d'agir, la Commission européenne a lancé en 2016 le corps européen de solidarité, dont un volet consacré à **l'environnement**.

En 2018, 2000 jeunes volontaires européens de 18 à 30 ans ont eu l'occasion d'agir dans les 27 000 zones protégées du réseau **Natura 2000**, par exemple en participant au nettoyage de **forêts** pour la prévention d'incendies. Cette participation permet aux jeunes Européens non seulement de contribuer au bien-être de notre société, mais également d'acquérir des compétences pratiques. On compte déjà quelque 4,4 millions d'emplois en rapport avec des **écosystèmes** en Europe, dont bon nombre sur les sites du réseau **Natura 2000**.

Plus d'informations

- [La stratégie de l'UE en faveur de la biodiversité à l'horizon 2020](#)
- Rapport pays France : [examen de la mise en oeuvre de la politique environnementale 2019](#)
- [52 gestes pour la biodiversité](#)
- Résumé du rapport des Nations unies IPBES : <https://www.ipbes.net/news/Media-Release-Global-Assessment-Fr>
- Corps européen de solidarité : https://europa.eu/youth/SOLidarity_fr
- La liste des sites Natura 2000 en France : <https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/listeSites>